

Saison 2018/2019

Collez
votre
photo ici

Merci

Identité de l'adhérent (e):

Nom : _____ Sexe : M F
 Prénom : _____ Né(e) le : ___/___/_____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 ☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____
 ☎ Portable : _____
 e-mail : _____

N°FFCK : _____
 Créé le : _____
 Catégorie : _____
Cadre réservé à l'association

Avez-vous déjà pris une adhésion à Lannion Canoë Kayak ou dans un autre club affilié à la FFCK ? OUI NON

L'adhérent peut exercer son droit au fichier conformément à la loi informatique et liberté.
 Autorisez-vous la Fédération Française de Canoë-Kayak à utiliser le fichier informatique ? OUI NON

Attestation de natation

Lors d'une première adhésion, fournir un certificat d'une autorité qualifiée (MNS, BEES natation)

Pour les mineurs

Je soussigné(e), agissant comme père, mère, tuteur (1) atteste que ma fille (1), mon fils (1) :

- ✓ A la capacité de nager 25 mètres et de s'immerger sans présenter de signe de panique
- ✓ Décharge le club de toutes responsabilités en cas de problème

Personnes majeures

Je soussigné(e), atteste :

- ✓ avoir la capacité de nager 25 mètres et de s'immerger sans présenter de signe de panique
- ✓ Décharge le club de toutes responsabilités en cas de problème

Fait à _____, le ___/___/___ Signature (Précédée de la mention «Lu et Approuvé») :

Assurance renforcée :

Je certifie avoir été informé de l'existence de **l'assurance renforcée I.A sport +**. En conséquence :

- Je souscris à l'assurance renforcée **I.A sport +**
- Je ne désire pas souscrire à l'assurance renforcée **I.A sport +**

Fait à _____, le ___/___/___ Signature :

Pour les mineurs, remplir le formulaire d'autorisation parentale ci-joint. L'adhérent ou son représentant légal certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, disponible sur le site internet (www.lannionck.fr) et affiché sur le panneau d'information.

Fait à _____, le ___/___/___ Signature :



LANNION CANOË-KAYAK

Autorisation Parentale

Saison 2018 / 2019



*En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, anesthésies ou examens, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, une autorisation est demandée au Juge des Enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous sera utilisée afin d'éviter ces démarches.
 Cette fiche est soumise au secret médical et n'est remise au médecin consulté qu'en cas de nécessité.*

(1) rayer les mentions inutiles

Je soussigné(e), agissant comme père, mère, tuteur (1) autorise ma fille (1), mon fils (1) à participer aux séances hebdomadaires, aux déplacements, stages et compétitions organisés par Lannion Canoë-Kayak.

J'autorise également les responsables du club de Lannion Canoë Kayak ainsi que le médecin consulté, en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

J'autorise le responsable, le cas échéant, de prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'adhérent.

Fiche signalétique de l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ N° de Sécurité Sociale : __/__/__/____/____/____/____

Adresse :

☎ Domicile : __/__/__/__/____ ☎ : __/__/__/__/____

☎ Travail : __/__/__/__/____

Personne à joindre en cas de nécessité : _____

Fait à _____, le __/__/__

Signature du ou des parents :
(Précédée de la mention «Lu et Approuvé»)

En cas d'allergie, traitement, autres, préciser ci-dessous :

Droit à l'image

Le club peut être amené à réaliser des photos ou vidéos de ses adhérents durant des entraînements, compétitions ou stages afin d'illustrer ses activités.

Ces images peuvent être utilisées pour la réalisation des différents moyens de communication du club (entre autres : brochures, affiches, diffusion à la presse, site internet et page Facebook du club).

Toute personne (ou un de ses représentants légaux pour les mineurs) ne souhaitant pas être photographiée ou filmée devra le signaler, par écrit, au club.

Implication dans la vie du Club

Comme toute association, le fonctionnement du « LANNION CANOE-KAYAK » est basé sur l'aide de bénévoles. Sans cette aide, le club ne pourrait pas fonctionner.

Il est important que chacun (adhérents, parents), s'implique dans la vie du club pour que celui-ci se développe et pour permettre à tous nos adhérents (vous même ou vos enfants) de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles.

Votre implication dans la vie du club peut commencer par une action ponctuelle :

Pour aider à l'organisation administrative du club

Pour aider à l'organisation des manifestations organisées par le club sur Lannion.

Pour accompagner de temps en temps les enfants lors des sorties (le week-end ou le mercredi) ou lors des compétitions

Autres,...

A partir de 16 ans, les adhérents peuvent s'investir dans l'encadrement et/ou dans le jugement.

Je peux donner un coup de main, selon ma disponibilité : Parent Licencié

Prévention

Ces dernières années plusieurs cas de leptospirose ont été recensés parmi les pratiquants d'activités en rivière, dont les kayakistes. La leptospirose est une maladie transmise à l'homme par des animaux (rats). La transmission se fait par le milieu naturel contaminé par l'urine des animaux : eau douce, sol humide, boue ou vase. L'ingestion d'eau contaminée n'est pas infectante. La leptospirose se soigne correctement si elle est bien identifiée à l'arrivée des symptômes, semblables à la grippe (début brutal avec de forts maux de têtes, de vives douleurs musculaires, articulaires ou abdominales suivies d'une ascension thermique rapide jusqu'à plus de 39° avec frissons). Pour éviter toute complication, lorsque des symptômes évoquant la grippe surviennent, il est important de consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'exposition au risque de leptospirose dans les 20 jours précédents.

Les précautions individuelles à prendre :

- port de bottillons adaptés au nautisme, protégeant de la boue et de la vase
- protection des plaies par des pansements étanches
- douche (savon) et change complet après l'activité
- nettoyage des chaussons et combinaisons



LANNION CANOË-KAYAK

Saison 2018-2019



Tarifs appliqués par l'association pour les cotisations à l'année (de Septembre 2017 à Août 2018) :

Catégorie ou groupe	Coût en Euros
Sans matériel personnel (bateau et pagaie)	206,00 €
Avec matériel personnel (bateau et pagaie)	152,00 €

Une réduction de **15,00 €** est appliquée à partir de la 2^{ème} licence pour une même famille.
Le prix de l'assurance renforcée *I.A. Sport +* est de **10,65€**

Suite à la revalorisation des tarifs d'adhésion des jeunes, afin de ne pas avoir à subir un changement trop important, tout jeune (< 16ans) inscrit au club en 2014-2015 pourra bénéficier du tarif « avec matériel personnel » pendant une durée de deux ans.

Tarifs appliqués par l'association pour les cotisations de printemps (avril 2018 à août 2018) :

Catégorie ou groupe	Coût en Euros
Session de printemps : Avril 2019-août 2019	100,00 €

Pièces à fournir lors de l'inscription

- ✓ 1 photo d'identité obligatoire
- ✓ Pour une pratique en loisirs uniquement, certificat médical datant de moins de trois mois attestant **l'absence de contre-indication à la pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées (ou autre APS) en loisirs**
- ✓ Pour une pratique incluant la participation à des compétitions, il est obligatoire de fournir un certificat médical mentionnant explicitement **l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du canoë-kayak et de ses disciplines associées (ou autre APS)**
Attention ! Les garanties d'assurance peuvent ne pas s'exercer dans le cas où le certificat médical n'aurait pas été délivré dans les conditions citées ci-dessus.
- ✓ En cas de renouvellement, fournir le questionnaire santé du sport
- ✓ Certificat de natation d'une autorité qualifiée lors d'une première adhésion
- ✓ Adresse e-mail valide obligatoire
- ✓ Cotisation selon la tarification ci-jointe, par chèque à l'ordre de : Lannion Canoë-Kayak.